



<p><b>espèces concernées</b></p>		<p>Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i> A021) Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i> A022) Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i> A023) Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i> A024) Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i> A026) Grande Aigrette (<i>Egretta alba</i> A027) Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i> A029) Marouette ponctuée (<i>Porzana porzana</i> A119) Talève sultane (<i>Porphyrio porphyrio</i> A124) Echasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i> A131) Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i> A132) Mouette mélanocéphale (<i>Larus melanocephalus</i> A176) Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i> A229) Lusciniole à moustaches (<i>Acrocephalus melanopogon</i> A293) Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i> A004) Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i> A005) Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i> A008) Canard souchet (<i>Anas clypeata</i> A056) Nette rousse (<i>Netta rufina</i> A058) Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i> A059) Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i> A061) Rousserolle turdoïde (<i>Acrocephalus arundinaceus</i> A298) Rémiz penduline (<i>Remiz pendulinus</i> A336)</p>
<p><b>Localisation de l'action</b></p>	<p>Communes de Saint-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc, cartographie annexée au contrat.</p>	
<p><b>Surface engagée par Id élément et total (Ha, MI, Pt)</b></p>	<p>10 Ha</p>	
<p><b>Engagements non rémunérés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire)</li> <li>- Le bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'opérations propres à stimuler le développement des végétaux indésirables (exemple : lutte contre le robinier, puis ouverture brutale stimulant le drageonnage).</li> <li>- Dans la mesure du possible, les traitements chimiques doivent présenter un caractère exceptionnel et porter sur des surfaces aussi restreintes que possible</li> </ul>	
<p><b>Engagements rémunérés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Études et frais d'expert</li> <li>- Broyage mécanique des régénérations et taillis de faible diamètre</li> <li>- Arrachage manuel (cas de densités faibles à moyennes)</li> <li>- Coupe manuelle des arbustes ou arbres de petit à moyen diamètre</li> <li>- Coupe des grands arbres et des semenciers</li> <li>- Enlèvement et transfert des produits de coupe (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat)</li> <li>- Dévitalisation par annellation</li> <li>- Traitement chimique des semis, des rejets, ou des souches uniquement pour les espèces à forte capacité de rejet</li> </ul>	
<p><b>Points de contrôle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire),</li> <li>- État initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos, ...),</li> <li>- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les</li> </ul>	

	travaux réalisés, - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
<b>Montant de l'aide réellement supporté en €</b>	<b>12 210,00 €</b>
<b>Financeurs potentiels</b>	<b>Etat : 47%</b> <b>Europe (FEADER) : 53%</b> <b>CT : Conservatoire du Littoral : 20 %</b>
<b>Calendrier de mise en œuvre Par année et par Id élément</b>	- 2019 : Chantier d'élimination des espèces végétales exotiques envahissantes - 2020-2022 : Suivi de la reprise, coupe et arrache ponctuel 1 jour par an

Date et signature du bénéficiaire :





## **ACTIONS CONTRACTUELLES PREVUES**

(Inscrites dans le décret du 20 décembre 2011 modifiant l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008)

### **Type d'opération 7.6.4 au titre de la sous-mesure 7.6 pour les contrats en milieux ni agricoles-ni forestiers :**

- N01Pi - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- N02Pi - Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
- N03Pi - Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
- N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- N06Pi - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- N07P - Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
- N08P - Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
- N09Pi - Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - Entretien de mares ou d'étangs
- N10R - Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N11R - Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N12 Pi et Ri - Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - Restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - Gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N18Pi - Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
- N19Pi - Restauration de frayères
- N20P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- N23Pi - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N24Pi - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- N26Pi - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- N27Pi - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- N29i - Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage
- N30 Pi et Ri - Maintien ou création d'écrans végétaux littoraux pour réduire l'impact des embruns pollués sur certains habitats côtiers sensibles
- N31i - Réhabilitation et protection de systèmes lagunaires
- N32 - Restauration des laisses de mer

### **Types d'opération 7.6.4 au titre de la sous-mesure 7.6 pour les contrats en milieux forestiers :**

- F01i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F02i - Création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F03i - Mise en œuvre de régénérations dirigées
- F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F06i - Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- F08 - Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques
- F09i - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F16 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- F17i - Travaux d'aménagement de lisière étagée

Une fiche détaillant les dépenses prévisionnelles doit être complétée par action.



## VOS ENGAGEMENTS (cocher les cases nécessaires)

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides au titre du contrat Natura 2000

**J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- N'avoir pas sollicité pour les mêmes actions, une aide autre que celles indiquées sur cette demande d'aide,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle précisés dans la notice d'information,
- L'exactitude des renseignements fournis dans cette demande et les pièces jointes, et notamment l'exactitude des renseignements fournis sur la nature des surfaces faisant l'objet d'un engagement
- Détenir les droits réels et personnels des parcelles sur lesquelles des actions doivent être mises en œuvre pendant la durée du contrat
- Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt de cette demande

Selon le type de demandeur :

- Ne pas pratiquer une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural
- Pratiquer une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural

Le cas échéant :

- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC)

**Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**

- A respecter les engagements figurant dans les cahiers des charges joints à cette demande de subvention pendant la durée du contrat qui sera précisée dans la décision juridique,
- A demander les autorisations de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions pour lesquelles une aide est sollicitée et à les fournir au service instructeur,
- A informer par avance et par écrit le service instructeur de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure et aux parcelles sous engagements, aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 années à compter du démarrage du projet.
- A ne pas solliciter, pendant la durée du contrat, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer une plaque explicative lorsque le contrat implique un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « *Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales* », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque.
- A conserver tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité..., pendant 10 années après la fin du projet
- A respecter les législations communautaires, nationales et les réglementations en matière d'environnement (notamment les mises aux normes), de santé publique, de santé des animaux et des végétaux, de bien-être animal et de sécurité du travail.

- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à partir du paiement du solde **en cas d'investissement**,
- A rester propriétaire des investissements réalisés dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans après la fin du projet, **si je suis propriétaire**. En cas de cessation des investissements réalisés, le nouveau propriétaire s'engage à respecter les clauses du contrat Natura 2000, sinon toutes les sommes perçues doivent être remboursées.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés) que**, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

## EXONERATION DE LA TFPNB

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier de l'exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) pour les parcelles dont la liste figure en annexe 1.

4

L'exonération de la TFPNB ne peut être demandée que sur les parcelles situées en site Natura 2000 désigné par arrêté ministériel (ZPS ou ZSC). Veuillez-vous rapprocher du service instructeur pour plus d'informations.

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
<b>DEMANDE</b>				
Délibération de l'organe compétent ou PV approuvant le projet et le plan de financement	Si le demandeur est une structure publique ou une association	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Le(s) cahier(s) des charges relatif(s) aux actions pour lesquelles la demande de subvention est présentée	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		
Exemplaire original de cette demande d'aide complétée et signée	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis, attestations, fiches de paie...) sauf dans le cas d'actions sur coût simplifié et fiches de présentation des dépenses pour les actions contractuelles envisagées <sup>5</sup> .	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		
Plan de localisation des actions du projet (plan cadastral et orthophotoplan si disponible) (format papier et format SIG)	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>DEMANDEUR</b>				
Attestation de pouvoir du signataire l'autorisant à présenter et à signer la demande	Dans le cas d'un représentant légal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du bénéficiaire indiquant qu'il est titulaire de droits réels et personnels des parcelles sur lesquelles des actions sont prévues	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat d'immatriculation indiquant le n° de SIRET	Tous sauf certaines personnes privées qui conserveront leur n° de SIRET de substitution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de pièce d'identité <sup>(1)</sup>	Si le demandeur est une personne physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Copie d'une pièce d'identité du mandataire et mandat des co-indivisionnaires	Indivision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Document relatif à la situation du demandeur au regard de la TVA (assujettissement ou non / récupération ou non de la TVA), lorsque le montant prévisionnel apparaît en TTC.	Tous (sauf personnes physiques)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
K-bis <sup>(1)</sup> ou inscription au registre ou répertoire concerné	Si le demandeur est une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formulaire de respect des règles de la commande publique	Si le bénéficiaire est soumis au code des marchés publics ou aux règles de la commande publique	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Convention constitutive et copie de la parution au JO de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive	Si le demandeur est un GIP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture	Si le demandeur est une association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) <sup>(1)</sup>	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Statuts approuvés ou déposés	Si le demandeur est une association pour une première demande de subvention ou lorsque les statuts ont été modifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>PIECES SPECIFIQUES</b>				
Attestation de dépôt ou décision d'une demande d'autorisation ou de déclaration de travaux (récépissé daté ou accord explicite)	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Attestation de dépôt ou décision d'une demande d'autorisation/déclaration administrative (dossier loi sur l'eau...)	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Document annexé au contrat définissant les modalités de gestion futures	Actions N01Pi et N02Pi	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Attestation de l'agrément du technicien (CV par exemple)	Action N02Pi	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>5</sup> Ces pièces doivent être datées, comportées l'indication de l'organisme qui les a établies et permettre d'apprécier le montant de la dépense envisagée. Les devis n'ont pas à être produits pour les dépenses inférieures ou égales à 1000 € ou en cas de subvention calculée sur une base forfaitaire ou sur un barème.



## FICHE DES DEPENSES N°   1   – DETAIL DES ACTIONS (REPLIR UNE FICHE PAR ACTION)

### FICHE DE PRESENTATION DES DEPENSES POUR LES ACTIONS A REALISER

<b>Code du site Natura 2000 :</b>	<b>FR 9 3 1 2 0 1 5 </b>	<b>Communes et numéro de parcelles cadastrales :</b>	
<b>Action contractuelle :</b>	Code : N20P	Libellé :	Chantier de limitation d'espèces végétales exotiques envahissantes
<b>Contrat suivi d'une MAEC (N01Pi)</b>	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		

Nombre d'interventions prévues (NI) :   1  .

Priorité DOCOB P1  P2  P3

**Si l'action concernée est une action récurrente, veuillez détailler le montant prévisionnel par intervention.**

#### 1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)

Id_element <sup>6</sup>	Description de la dépense	Nom du fournisseur	Quantité	Unité	Identification du justificatif (devis...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en €	Frais d'étude et frais d'expert
S1	Forfait pour l'arrachage des espèces invasives	Mode&Jardin	10	ha	devis	7   3 5 0 ,  0 0	1   4 7 0 ,  0 0	8   8 2 0 ,  0 0	<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)						7   3 5 0 ,  0 0	1   4 7 0 ,  0 0	8   8 2 0 ,  0 0	
Total des frais d'étude et frais d'expert								<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 2. Dépenses de rémunération

*Etablies sur la base du coût réellement supporté en frais de salaire déclarés (les dépenses à prendre en compte sont notamment les salaires et les charges salariales prévisionnels qui seront supportés par le demandeur).*

Id_element	Description de l'intervention (Type de mission)	Nom intervenant	Qualification intervenant	Coût salarial sur la période (€)	Unité (h/j)	Temps de travail sur la période	Temps prévisionnel consacré à cette action <sup>7</sup> (nombre heure ou j/an)	Fiche de paie ou autre justificatif joint	Montant réellement supporté en € <sup>8</sup>	Frais d'étude et frais d'expert
								<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

<sup>6</sup>

Reporter l'identifiant que vous avez indiqué sur le plan de localisation des engagements selon la nomenclature décrite dans la notice du formulaire (linéaire, ponctuel, sufacique)

<sup>7</sup>

A indiquer pour une intervention seulement, et ce, même dans le cas de récurrence.

<sup>8</sup>

Montant prévisionnel pour les salaires : salaire brut + charges patronales, au prorata du temps passé sur l'action - Formule: coût salarial sur la période / temps de travail sur la période)\* temps prévisionnel consacré à l'action





Fiche des dépenses n° \_\_\_\_\_

**FICHE DES DEPENSES N° 2 – DETAIL DES ACTIONS (REPLIR UNE FICHE PAR ACTION)**

**FICHE DE PRESENTATION DES DEPENSES POUR LES ACTIONS A REALISER**

<b>Code du site Natura 2000 :</b>	<b>FR 9 3 1 2 0 1 5 </b>	<b>Communes et numéro de parcelles cadastrales :</b>	
<b>Action contractuelle :</b>	Code : N20R	Libellé :	Chantier de limitation d'espèces végétales exotiques envahissantes
<b>Contrat suivi d'une MAEC (N01Pi)</b>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Nombre d'interventions prévues (NI) : 3

Priorité DOCOB    P1     P2     P3

**Si l'action concernée est une action récurrente, veuillez détailler le montant prévisionnel par intervention.**

**1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)**

<small>Id_element 11</small>	Description de la dépense	Nom du fournisseur	Quantité	Unité	Identification du justificatif (devis...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en €	Frais d'étude et frais d'expert
S1	Forfait pour l'entretien annuel du site : 2020,2021,2022	Mode&Jardin	10	ha	devis	2   8 2 5 ,  0 0	5 6 5 ,  0 0	3   3 9 0 ,  0 0	<input type="checkbox"/>
						_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	<input type="checkbox"/>
						_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	<input type="checkbox"/>
						_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	<input type="checkbox"/>
TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)						2   8 2 5 ,  0 0	5 6 5 ,  0 0	3   3 9 0 ,  0 0	
Total des frais d'étude et frais d'expert						_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/>

**2. Dépenses de rémunération**

*Etablies sur la base du coût réellement supporté en frais de salaire déclarés (les dépenses à prendre en compte sont notamment les salaires et les charges salariales prévisionnels qui seront supportés par le demandeur).*

<small>Id_element</small>	Description de l'intervention (Type de mission)	Nom intervenant	Qualification intervenant	Coût salarial sur la période (€)	Unité (h/j)	Temps de travail sur la période	Temps prévisionnel consacré à cette action <sup>12</sup> (nombre heure ou j/an)	Fiche de paie ou autre justificatif joint	Montant réellement supporté en € <sup>13</sup>	Frais d'étude et frais d'expert
							_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ _	<input type="checkbox"/>

<sup>11</sup>

Reporter l'identifiant que vous avez indiqué sur le plan de localisation des engagements selon la nomenclature décrite dans la notice du formulaire (linéaire, ponctuel, sufacique)

<sup>12</sup> A indiquer pour une intervention seulement, et ce, même dans le cas de récurrence.

<sup>13</sup> Montant prévisionnel pour les salaires : salaire brut + charges patronales, au prorata du temps passé sur l'action - Formule: coût salarial sur la période / temps de travail sur la période)\* temps prévisionnel consacré à l'action

Fiche des dépenses n° \_\_\_\_\_

									<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)											
Total des frais d'étude et frais d'expert											<input checked="" type="checkbox"/>

**3. Dépenses de frais professionnels (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration)**

**Dépenses sur frais réels (dépenses engagées par l'employé puis remboursées par l'employeur) :**

Id_element	Description de la dépense <sup>14</sup>	Nom de l'agent <sup>15</sup>	Identification du justificatif (devis...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en €	Frais d'études et frais d'expert
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>

**Dépenses sur coûts forfaitaires :**

Id_element	Description de la dépense	Montant forfaitaire unitaire	Quantité	Unité (€, ...)	Identification du justificatif (devis...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en €	Frais d'études et frais d'expert
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>

**Dépenses sur factures :**

Id_element	Description de la dépense	Dénomination du fournisseur	Identification du justificatif (devis...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en €	Frais d'études et frais d'expert
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>

TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)							
Total des frais d'étude et frais d'expert							<input checked="" type="checkbox"/>

**4. Dépenses sur barèmes**

Utilisable uniquement dans le cas où un barème peut être mobilisé pour l'action concernée. Si la subvention de l'action réalisée est calculée sur barème, seul ce tableau de dépenses est à renseigner.

<sup>14</sup> Ex : frais de déplacement, frais d'hébergement...

<sup>15</sup> En cas de dépenses sur frais réels (dépenses engagées par l'agent, remboursées par l'employeur sur justificatifs)



INDICATEURS D'EFFORT DE RESTAURATION : Synthèse indicative<sup>16</sup> des dépenses retenues par Habitats et Espèces

➤ **Suivi « habitat » (actions surfaciques seulement) :**

Code du site Natura 2000	Code des actions contractuelles	Montant en € présenté pour l'action	Communes	Parcelles cadastrales	Code Habitat 1 (H1)	% de la surface d'H1 visé dans le contrat	Code Habitat 2 (H2)	% de la surface d'H2 visé dans le contrat	Code Habitat 3 (H3)	% de la surface d'H3 visé dans le contrat
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _										

➤ **Suivi « espèces » (actions surfaciques, linéaires ou ponctuelles) :**

Code du site Natura 2000	Code des actions contractuelles	Montant en € présenté pour l'action	Communes	Parcelles cadastrales	Code espèce 1	% de l'action contribuant à l'espèce 1 <sup>17</sup>	Code espèce 2	% de l'action contribuant à l'espèce 2	Code espèce 3	% de l'action contribuant à l'espèce 1	Code espèce 4	% de l'action contribuant à l'espèce 4	Code espèce 5	% de l'action contribuant à l'espèce 5
FR 9 3 1 2 0 1 5	N20P	12 250	St-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc	Voir plan annexé	A022	100	A0293	100	A029	100	A124	100	A008	100
FR 9 3 1 2 0 1 5	N20R	3 000	St-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc	Voir plan annexé	A022	100	A0293	100	A029	100	A124	100	A008	100
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _														
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _														
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _														
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _														

**Remarque :** Une même dépense peut concerner plusieurs habitats/espèces. Si vous n'avez pas d'estimation précise sur la répartition des dépenses, il est possible de mettre la totalité du montant sur l'habitat/espèce principalement concerné(e).

<sup>16</sup> Ne donne pas lieu à des contrôles

<sup>17</sup> Pourcentage indicatif du volume financier de l'action qui porte sur l'espèce 1.

